



Bilan 2010 : Réylum double son réseau de collecte pour anticiper l'arrivée massive des lampes à économie d'énergie en fin de vie

Réylum a mis à profit l'année 2010 pour se préparer à l'arrivée en fin de vie de quantités croissantes de lampes fluocompactes. Le réseau a été quasiment doublé avec plus de **19.000 points de collecte** aujourd'hui disponibles partout en France. Par ailleurs, Réylum a encouragé les efforts de R&D des opérateurs de traitement pour **faire progresser le recyclage des lampes** d'un point de vue aussi bien qualitatif que quantitatif.

Réylum dynamise la collecte des lampes usagées auprès des particuliers

Dans la droite ligne des efforts déployés depuis 4 ans pour collecter un maximum de lampes usagées, **Réylum a lancé en 2010 la Lumibox®**, nouveau bac de collecte de petite taille destiné aux commerces de proximité, faisant ainsi passer le réseau **de 10.000 à plus de 19.000 points de collecte**.

A ce stade, la densité du réseau de collecte qui augmentera encore en 2011, permet de dire qu'**il y a un bac de collecte de lampes usagées sur le chemin de chaque consommateur**.

Les petits professionnels (commerçants, professions libérales ...) et les PME n'ont pas été oubliés avec le lancement en 2010 d'un service de collecte de leurs lampes usagées en partenariat avec 40 sociétés de services aux entreprises dont le VPCiste JM Bruneau.

L'effet positif de cette dynamique se fait déjà sentir sur **2010, qui avec 3.650 tonnes collectées (soit 35 millions de lampes), est en croissance de 5% par rapport à 2009**. Cette augmentation qui s'intensifie depuis quelques semaines, devrait être encore plus forte en 2011.

Réylum investit pour un meilleur recyclage

Alors que jusqu'ici la collecte concernait principalement les tubes fluorescents, Réylum anticipe l'arrivée en fin de vie des lampes fluocompactes dont les ventes explosent depuis 4 ans.

S'appuyant sur les études menées entre autres avec l'INRSⁱ et l'ASTEEⁱⁱ sur la problématique du mercure, Réylum a lancé en 2010 différentes initiatives auprès des opérateurs de traitement, dont un **appel à projet destiné à accroître les capacités de traitement et à améliorer les conditions de recyclage**. C'est dans la même optique que Réylum cofinance avec l'ADEME un projet mené par une PME lilloise, Lumiver optim, qui devrait permettre d'améliorer les performances qualitatives du recyclage des lampes.



Communiqué de presse

Par ailleurs, si la filière peut se prévaloir d'un **taux de recyclage record de 96%** (principalement verre et métaux), Réylum, qui n'entend pas s'arrêter là, soutient depuis 2 ans les efforts de R&D de la société Rhodia pour **recycler les poudres fluorescentes** et plus particulièrement les terres rares aujourd'hui non récupérées. Ce procédé innovant, qui selon Rhodia sera opérationnel début 2012, permettra d'**augmenter encore le taux de recyclage des lampes et tubes fluorescents pour atteindre près de 98%**.

L'information au cœur de la stratégie de Réylum

Réylum fait d'importants efforts de communication afin de populariser ce nouveau geste de tri. En 2010 ce sont **53% des Français qui déclarent rapporter leurs lampes en déchèterie ou en magasin**, alors que ce geste était inconnu des consommateurs il y a 4 ans à peine. Et c'est plus d'un français sur deux qui a déjà vu au moins un bac de collecte chez ses commerçants habituelsⁱⁱⁱ.

Qu'il s'agisse d'information pour sensibiliser les Français ou de R&D pour faire progresser le recyclage, **Réylum joue pleinement son rôle d'éco-organisme** à but non lucratif, dont les moyens tirés de l'Eco-contribution permettent d'accompagner les partenaires de la filière dans leurs efforts visant à augmenter la collecte et à améliorer les performances de recyclage, le tout dans les meilleures conditions possibles pour la santé des personnes et pour l'environnement.

Contacts presse :

Réylum - Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • oplantard@recylum.com

Thomas Marko & Associés :

- Laure Kuntzinger • Tél. : 01 44 90 83 40 • 06 18 95 97 44 • laure.k@tmarkoagency.com

- Daphné Raguenet de Saint Albin • Tél. : 01 44 90 87 42 • 06 12 98 68 13 • daphne.r@tmarkoagency.com

Réylum est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour l'élimination des lampes usagées. Il est chargé d'organiser la collecte et le recyclage des lampes usagées, et d'informer les professionnels et les particuliers. Pour en savoir plus 0810 777 001 (prix d'un appel local).

ⁱ La filière des lampes usagées - Aide au repérage des risques dans les Points de collecte et les entreprises de collecte et de recyclage - décembre 2008 – INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

ⁱⁱ Collecte des tubes fluorescents usagés : y a-t-il un risque sanitaire lié à leur collecte ? R. Dumail et R. Guillet, revue TSM 2007 n°4 – ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement)

ⁱⁱⁱ Sources : Observatoire Sociovision 2010 et étude 1001 opinions - novembre 2010